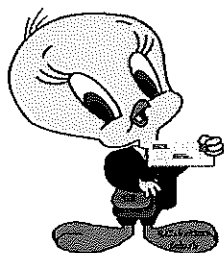


LA VOIX DE CARDAILLAC



Le facteur est passé

N° 53
OCTOBRE
2018

Juste quelques infos par rapport aux chantiers en cours et à venir.

Le chantier de la **station d'épuration** a commencé début Octobre après plusieurs années de démarches administratives. Le principe : des filtres plantés de roseaux sur deux étages successifs qui traitent les eaux usées.

Tableau de financement :

Travaux	238 536.90 € HT	286 244.28 € TTC
Maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'étude)	24 996.25 € HT	29 995.50 € TTC
Bornage, publicité, passage camera	1 614.11 € HT	1936.93 € TTC
TOTAL	265 147.26 € HT	318 176.71 € TTC
Subvention Département		17 500.00 €
Subvention Adour Garonne		164 813.00 €
Remboursement FCTVA		54 011.00 €
Autofinancement		81 852.71 €

Comme vous pouvez le constater, cette opération n'a pas nécessité d'emprunt ni d'augmentation du coût de la redevance.

Il nous faut vérifier que les eaux pluviales ne viendront pas se déverser dans la station. Aussi, une entreprise effectuera des contrôles chez les particuliers reliés à l'assainissement, nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Nous rappelons que le chantier est interdit au public.

Nous vous informons aussi que **les fouilles** à recherche de monuments ou d'objets en sous-sol sont interdites : ci-dessous l'extrait réglementaire Article L531-1 du Code du Patrimoine.

« Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. »

L'aménagement du parvis de la mairie devrait commencer début Novembre ; ces travaux seront effectués par l'entreprise Grégory de Capdenac gare.

Tableau de financement :

Travaux	39 909.68 € HT	47 891.62 € TTC
Maîtrise d'œuvre (architecte, géomètre)	1965.00 € HT	2 358.00 € TTC
TOTAL	41 874.68 € HT	50 249.61 € TTC
Subvention Département		10 411.39 €
Subvention Etat		9 120.00 €
Remboursement FCTVA		8 242.94 €
Subvention caisse dépôts		7 507.00 €
Autofinancement commune		14 968.28 €

Nous effectuerons une inauguration regroupée des locaux de la Mairie, de la station d'épuration et du parvis, sans doute aux meilleurs jours. A cette occasion, nous évoquerons ensemble les projets du printemps, fleurissement du village et jardin médiéval.

Nous avons modifié le projet de **l'atelier communal et de rénovation des vestiaires**, nouveau projet qui consistera en partie à ce que le local communal soit dans les bâtiments actuels des vestiaires. Des consultations sont nécessaires avec les agents communaux et le club de foot pour finaliser le projet. Des informations complémentaires vous seront données aux alentours de Noël par un autre bulletin municipal.

Le projet de la crèche a pris du retard. En effet, le projet de création de commune nouvelle de Camburat avec Lissac et Mouret aurait eu pour conséquence de diminuer l'effectif de l'école de Cardaillac, les enfants de Camburat auraient été scolarisés dans le périmètre de la commune nouvelle. Nous avons sollicité les dirigeants du Grand Figeac afin que ce dossier puisse suivre son cours.

Dans la prochaine « Voix de Cardaillac » nous aborderons les projets de méthanisation sur le territoire.

Pour terminer sur une note festive, nos félicitations aux membres du bureau de l'association « le Manganel » et aux bénévoles qui ont permis que la fête médiévale soit un franc succès. Nous leur disons à l'année prochaine.